

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

## Séance du jeudi 23 mars 2023

L'an Deux Mille vingt-trois, le jeudi 23 février, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Nombre de conseillers : 15 Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 17 mars 2023

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Nicole VIRICEL, Mme Monique RAGEYS, M Didier LUXEMBOURGER, M Didier REYMONDON, M René VALLIER, M Jean-Pierre KHIREDDINE, Mme Patricia FILLON, Mme Stéphanie CHAMBE, Mme Françoise DUBOEUF, M Nicolas BERGER, M Jean-Luc GOUTAGNY, Mme Angélique PIBOLLEAU, M Noël BROCHIER, M Hervé PERRONNET.

Absente excusée : Mme Angélique PIBOLLEAU donne pouvoir à M Didier REYMONDON

**Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) :** M Didier REYMONDON

**Quorum :** 8

### Ordre du jour :

*Adoption du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 23 février 2023*

*Projet de sécurisation entrées de bourg*

*Point sur la MAM*

*Point sur les bâtiments*

*- Comptes rendus des commissions intercommunales*

*- Questions diverses.*

### **Adoption du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 23 février 2023**

M. Le Maire, après avoir rappelé les principaux points à l'ordre du jour et sans remarque complémentaire, invite les conseillers à approuver le procès-verbal de séance du 23 février 2023. **Il est approuvé à l'unanimité.**

#### • **Projet de sécurisation entrée de bourg :**

Mme. Monique RAGEYS présente les problématiques de vitesse excessive et de sécurité des piétons sur la route départementale en venant de Grézieu-le-Marché et au carrefour du Couzon. Elle souligne que cette problématique est récurrente dans le village. Les différentes solutions à l'étude seraient d'installer des plateaux surélevés et éventuellement des séparateurs de voie. L'installation côté Couzon du radar va être prolongée. Ces données seront étudiées pour approfondir le projet. Le Département du Rhône sera associé à ces réalisations.

De plus, il avait été évoqué l'année dernière le même problème de vitesse sur l'allée de Pluvy. Pour rappel cette voie est partagée avec la commune de St Symphorien-sur-Coise. Après avoir collaboré avec le service voirie de la CCMDL, une solution a été proposée avec la création d'un chemin piéton et la mise en place d'une voie partagée appelée Chaucidou dans la descente. Le projet est en cours de finalisation.

- **Point MAM :** La réunion d'information et de présentation du projet de la commune a eu lieu avec les assistantes maternelles intéressées, la commune, la PMI, la responsable petite enfance de la CCMDL et le Relais Petite Enfance.

#### • **Point sur les bâtiments :**

**Salle Paul CLAUDEL & Ecole Privée :** Pendant les travaux de rénovation de l'école privée une des classes sera installée salle Paul CLAUDEL. Il faut donc rénover cette salle. Pour cela une consultation est en cours.

**Bâtiment Jean LETREVE :** Après une étude en collaboration avec le Parc Eco Habitat pour réduire la consommation énergétique, il a été constaté que les radiateurs installés ne sont pas ceux initialement prévus au projet. Cela occasionne des problèmes d'efficacité du chauffage. Une réflexion est en cours.

- **Contribution au SIEMLY :** La contribution définitive de la commune s'élève à 3 596.00€. M. le Maire rappelle que cette contribution est fiscalisée.
- **Syndicat du câble :** M. Didier REYMONDON informe les présents qu'EPARI (syndicat du câble) a décidé de résilier de manière anticipée sa convention de service public conclue avec SFR et de procéder à la cession du réseau à l'entreprise Infra CORP SAS.

#### → **Compte-rendu commissions communales et intercommunales**

La date du prochain Conseil municipal est le jeudi 23 mars.

La séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,  
Jean-Marc GOUTAGNY

Le Secrétaire de séance,  
M Didier REYMONDON

Affichée et publiée le :